



6 Octobre 2022, Le Caire – après avoir été organisée virtuellement pendant deux ans, la soixante-neuvième session du Comité régional de l’OMS pour la Méditerranée orientale se tiendra cette année du 10 au 13 octobre 2022 en mode hybride.

Les ministres de la Santé et les représentants de haut niveau des 22 pays de la Région OMS de la Méditerranée orientale, ainsi que les organisations partenaires et la société civile, y participeront en personne pour un nombre limité et en se connectant en ligne pour la plupart d’entre eux afin de discuter des questions de santé publique prioritaires.

Le Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, Directeur général de l’OMS, le Dr Ahmed Al-Mandhari, Directeur régional de l’OMS pour la Méditerranée orientale, et S.E. le Dr Ahmed Robleh Abdilleh, Ministre de la Santé de Djibouti et vice-Président de la soixante-huitième session du Comité régional prendront la parole lors de la séance d’ouverture.

Le Comité régional examinera une série de questions de santé publique prioritaires clés, notamment la mise en place de systèmes de santé résilients afin de faire progresser la couverture sanitaire universelle, la prévention, la maîtrise et l’élimination des maladies transmissibles, la promotion de la santé et du bien-être dans la Région, ainsi que de l’approche « Une seule santé » et de la santé numérique.

« L’année dernière s’est avérée difficile. La pandémie de COVID-19 a continué de peser sur la Région. Outre les graves effets directs de la maladie à coronavirus elle-même, les services de santé, les économies et les communautés ont été gravement perturbés, avec près de 17,5 millions de cas confirmés et plus de 317 000 décès notifiés dans la Région au début du mois de janvier 2022. Dans le même temps, ces perturbations ont également créé des opportunités, encourageant des investissements et des innovations à grande échelle » a déclaré le Dr Ahmed Al-Mandhari.

La Région OMS de la Méditerranée orientale abrite près de 700 millions de personnes et certains des pays ayant les plus hauts revenus au monde, mais aussi des États fragiles et touchés par des conflits, caractérisés par des crises et des déplacements internes.

La Région est confrontée à de nombreux défis, et la vision régionale de « la Santé pour tous et par tous » met en évidence l'importance d'impliquer tous les secteurs et toutes les parties prenantes et de faire participer les communautés à l'appui des diverses mesures de santé publique et mesures sociales nécessaires pour relever ces défis.

« Malgré les défis, ensemble, nous avons accompli des progrès impressionnants dans plusieurs domaines, en particulier sur la voie de la réalisation de la couverture sanitaire universelle : mettre en place des systèmes de santé plus solides, mieux intégrés et centrés sur la personne ; lutter contre les maladies transmissibles et non transmissibles ; et atteindre les réfugiés, les migrants et les populations déplacées.

Nous sommes devenus experts de la gestion des situations d'urgence multirisques. En 2021, nous avons fait face à 10 crises humanitaires de grande ampleur, à 24 flambées épidémiques majeures et à 27 autres événements de santé publique, tout en œuvrant sans relâche pour renforcer la préparation aux situations d'urgence sanitaire », a déclaré le Dr Al-Mandhari.

Au cours de la réunion du Comité régional, un document technique sera examiné afin d'établir un programme régional pour édifier des systèmes de santé résilients sur la voie de la couverture sanitaire universelle et de la sécurité sanitaire. La Région est exposée à des situations d'urgence résultant de divers risques, notamment de conflits et de crises humanitaires. Plusieurs défis entravent la performance des systèmes de santé de la Région, en particulier ceux qui sont en situation de fragilité, de conflit et de vulnérabilité. La COVID-19 a compromis davantage toutes les composantes du système de santé, ayant un impact sur les trois objectifs de la couverture sanitaire universelle. Elle a également mis en lumière des lacunes dans les capacités de gestion des situations d'urgence qui minent la sécurité sanitaire mondiale et nationale. La promotion de la couverture sanitaire universelle et la garantie de la sécurité sanitaire sont de plus en plus reconnues comme des objectifs complémentaires et interdépendants des systèmes de santé.

L'importance cruciale d'édifier des systèmes de santé résilients pour faire face aux situations d'urgence tout en protégeant les services de santé essentiels est de plus en plus reconnue. La couverture des interventions qui présentent un très bon rapport coût-efficacité pour la lutte

contre le VIH, la tuberculose et le paludisme ainsi que pour la vaccination a plafonné ces dernières années ou a été gravement touchée par la pandémie de COVID-19. Les nouvelles stratégies adoptées par le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme ainsi que par Gavi, l'Alliance du vaccin, dessinent des approches novatrices pour accroître la couverture et réduire les inégalités. Un document technique, qui vise à analyser la manière dont ces contributions, qui sont destinées à accroître la couverture, interagissent avec les six blocs constitutifs des systèmes de santé, sera examiné au cours de la soixante-neuvième session du Comité régional.

La santé est un droit fondamental de l'être humain. Les inégalités en matière de santé au sein des pays et entre eux sont politiquement, socialement et économiquement inacceptables et en grande partie évitables. La promotion de l'équité en santé est essentielle au développement durable, à une meilleure qualité de vie et au bien-être de tous, ce qui, en retour, peut contribuer à la paix et à la sécurité. Il est urgent de promouvoir la santé et le bien-être en réponse aux défis liés non seulement aux flambées épidémiques, mais aussi aux déterminants écologiques, politiques, économiques, numériques et sociaux de la santé et aux inégalités en santé. Il s'agit notamment du changement climatique, de la pollution, de l'urbanisation rapide, de l'évolution des modes de vie, des conflits, de l'évolution démographique, des déplacements de population, de la pauvreté et des inégalités généralisées. Au cours de la soixante-neuvième session du Comité régional, les membres discuteront des moyens de promouvoir la santé et le bien-être pour réaliser les objectifs de développement durable liés à la santé.

L'approche « Une seule santé » fait également partie des questions qui seront examinées pendant la session du Comité régional. Il s'agit d'un concept qui continue d'évoluer à mesure que nous en apprenons davantage sur les dimensions de santé publique liées à l'interface humain–animal–environnement. La santé des humains, des animaux domestiques et sauvages, des plantes et de l'environnement au sens large est étroitement liée et interdépendante. Une approche qui permet de mobiliser de multiples secteurs, disciplines et communautés est indispensable afin de collaborer pour promouvoir le bien-être et faire face aux menaces qui pèsent sur la santé et les écosystèmes, tout en répondant aux besoins collectifs en matière d'eau potable, d'énergie et d'air, d'aliments sains et nutritifs, de développement durable et en prenant des mesures contre les changements climatiques.

Les représentants du Comité régional seront également informés des progrès réalisés concernant la mobilisation du secteur privé pour faire avancer la couverture sanitaire universelle, le renforcement des personnels infirmiers afin de progresser vers la couverture sanitaire universelle, l'amélioration de l'accès aux médicaments et aux vaccins dans la Région de la Méditerranée orientale, la mise en œuvre du cadre stratégique sur la sécurité transfusionnelle et la résolution des problèmes de santé auxquels sont confrontées les populations touchées par des catastrophes et des situations d'urgence.

Note aux rédactions

Au niveau régional, l'action de l'OMS est gouvernée par les comités régionaux. Le Comité régional de la Méditerranée orientale est organisé chaque année en octobre et réunit tous les pays de la Région pour formuler des politiques, assurer le suivi des programmes régionaux, prendre connaissance des progrès accomplis et examiner, réviser et approuver de nouvelles initiatives. Il adopte des résolutions et prend des décisions qui guideront l'activité du Bureau régional et des bureaux de pays pour l'année à venir.

Pour davantage d'informations, veuillez contacter

Mme Mona Yassin

Chargée de communication

yassinm@who.int

Tél. portable : +201006019284

[Site Web de la soixante-neuvième session du Comité régional](#)

Tuesday 30th of April 2024 07:02:20 PM